

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 octobre 2011

**PRESENTS** : MM. Alain Lescoules, Jacques Dussutour, Bernard Dhoudain, Jacques Pérès, Jean-Louis Bareilles, Michel Gangnet, Jean-Bernard Carrère, Henri Castagné, Mmes Marie-Cécile Pontiès, Elisabeth Pourtet, Séverine Lauberton.

**EXCUSES** : M. Jean-Claude Le Borgne (procuration à M. Alain Lescoules)

**ABSENTS** : M. Jean Daniel Haurine, Mme Catti Houle

Monsieur Jean-Louis BAREILLES est secrétaire de séance.

La lecture des comptes-rendus des séances du 16 août et 12 septembre ne donnant lieu à aucune observation on passe donc directement à l'examen de l'ordre du jour.

### **1) Représentativité de Luz au sein de la communauté de communes du Pays Toy**

La communauté de communes dispose déjà de la majorité qualifiée pour l'adoption de la représentativité suivante, même sans le vote de certaines communes qui ne se sont toujours pas prononcées :

Luz = 9 sièges

Barèges = 4 sièges

Esquièze = 4 sièges

Esterre = 2 sièges

Les autres communes = 1 siège + 1 suppléant

Luz doit donc désigner ses 9 représentants. A l'unanimité sont donc désignées les personnes suivantes :

*Alain Lescoules, Jean-Louis Bareilles, Jacques Pérès, Jean-Bernard Carrère, Jean-Claude Leborgne, Michel Gangnet, Marie-Cécile Pontiès, Bernard Dhoudain et Jacques Dussutour.*

Même si le vote par procuration entre les représentants de la commune sera possible au sein de la communauté de communes, Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'être assidu.

Michel Gangnet souhaite que les séances de la communauté de communes soient fixées avec suffisamment d'antériorité pour permettre cette assiduité.

### **2) Remplacement de la taxe locale d'équipement par la taxe d'aménagement et possibilité de créer un versement pour sous-densité**

Même si l'objectif final de ce remplacement des taxes d'urbanisme existantes est une simplification, il n'en reste pas moins que ce dossier mérite réflexion et une séance de travail consacrée exclusivement à ce dossier.

Le vote doit cependant intervenir avant fin novembre 2011, faute de quoi le taux sera de 1%, ce qui ferait perdre de l'argent à la commune par rapport au produit actuel de la TLE.

Il est donc prévu une séance de travail le 7 novembre 2011 à 18h30 d'une durée de 2 heures environ avec tous les conseillers municipaux intéressés, préalable à la tenue d'un nouveau conseil qui fixera alors le taux.

Un dossier de préparation sera envoyé aux conseillers municipaux.

### **3) Ameublement du Forum**

En plus du mobilier laissé par le groupe Tranchant (sièges « léopard » et tables carrées noires) il a été décidé d'acheter des tables pliantes rondes, et rectangulaires de différentes sortes pour les séminaires, et les grandes assemblées (lotos, mariages, repas d'associations,...) et du

mobilier de congrès, expositions (scène, grilles et panneaux d'exposition, panneaux d'information, sono, paper board).

Une mise en concurrence a été effectuée et trois entreprises ont répondu : Décotel, Camif et Evidence.

Il est proposé d'attribuer les marchés suivants :

- A la Camif pour 6 052,86€ HT (tables, chariots pour stocker les tables, mobiliers divers)
- A Décotel pour 11 508,62€ HT (tables de séminaires et tables rondes)
- A Evidence pour 4 142,40€ HT pour la scène mobile.

#### **4) Tarification des salles du Forum**

Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier la délibération du 31 janvier 2011 pour mieux l'adapter au forum une fois celui-ci terminé.

Pour les séminaires, congrès, réunions, une offre de lancement à -10% sera pratiquée.

Pour les mariages, une réduction de 20% sera pratiquée pour les habitants de Luz et les mariés ayant au moins 1 parent (père ou mère) résidant à Luz ou payant des impôts à Luz (taxe foncière, taxe d'habitation).

Le Maire donne lecture des tarifs proposés, expliquant que compte tenu de la diversité des situations, il pourra peut-être y avoir encore quelques adaptations.

Le conseil municipal donne son accord sur les tarifs proposés.

Une fois le mobilier reçu il conviendra de réaliser une plaquette, et sur site internet pour commercialiser efficacement cet outil.

#### **5) Information sur la résidence de tourisme « les Hauts de Luz »**

Monsieur le Maire félicite tout d'abord Monsieur Audevard du Groupe Victoria qui a repris le projet après deux échecs de prédécesseurs et qui a réussi à mener à bien ce projet. On aurait pu se trouver avec un chantier jamais terminé. Monsieur Audevard acquitte régulièrement la TLE par fraction mensuelle.

Cependant le gestionnaire qui était prévu a abandonné l'équipe et Victoria prospecte pour trouver un remplaçant dans un contexte économique difficile. Une solution serait en cours d'être trouvée.

#### **6) Demande de Madame Barriqua pour création d'une place handicapée à proximité du Clos St Clément**

Monsieur Le Borgne présente un schéma de principe.

Le conseil municipal donne son accord.

#### **7) Réunion « groupement d'employeurs » au forum de le 17 octobre 2011**

Cette réunion a été organisée par l'Etat. L'objectif est de créer des emplois à l'année à partir des doubles saisons. Cela avait été fait avec la régie des services qui a compté jusqu'à 15 employés. Mais ce montage autrefois admis a été jugé bancal et la structure s'éteindra au fur et à mesure des départs en retraite.

Cette réunion n'a rien apporté de vraiment nouveau car la législation ne suit pas.

#### **8) Composition de la commission départementale de coopération intercommunale**

Le canton est représenté par 2 élus qui siègent à titres divers : Monsieur Jean-Louis Noguère et Monsieur Alain Lescoules et Monsieur Christian Bruzard en tant que suppléant.

#### **9) Restauration du chemin vers St Jacques**

Le chantier porté par le Sivom du Pays Toy avance bien.

## **10) Le Jumelage**

En 2012, il conviendra de fêter 2 anniversaires : les 35 ans de jumelage avec Höchberg, et les 10 ans avec Bastia Umbra.

Le problème majeur est le coût du transport. L'Orphéon, la Toy Musique, les Pompiers et les adhérents du comité de jumelage seront du voyage en Allemagne, prévu fin avril-début mai.

Monsieur le Maire propose que l'Orphéon et la Toy Musique organisent une soirée pour récolter des fonds lors de la fête locale de la St André avec l'appui du comité de jumelage.

Les allemands viendraient en France pour la St Michel.

## **11) Achat d'un camion poly-benne en remplacement de l'unimog**

Le coût sera de 25 000 € HT. L'unimog est à vendre en pièces détachées.

Le conseil municipal donne son accord.

**L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée.**